

## Les tarifs de l'ALSH

Préparé par le restaurant scolaire, le repas est facturé 3.55 €.

Petit déjeuner : 0.60 € - Goûter : 0.60 €

Pour les enfants hors commune, un supplément de 0.04 € par quart d'heure est facturé (0.16 € l'heure).

Dès le 2<sup>ème</sup> enfant, une présence identique de la fratrie réduit de 0.30 € la demi-journée et de 0.50 € la journée complète.

Quotient Familial	Demi-journée sans repas	Demi-journée (repas inclus)	Journée (repas inclus)
< 399	3.96 €	7.88 €	11.31 €
400 à 599	4.46 €	8.53 €	12.48 €
600 à 799	5.13 €	9.28 €	13.82 €
800 à 1199	5.91 €	10.15 €	15.37 €
> 1200	6.80 €	11.15 €	17.15 €



## SERVICES À L'ENFANCE

### Comment s'inscrire ?

L'inscription se fait à la mairie avant la première utilisation du service.

L'ensemble des documents sont disponibles en mairie ou téléchargeables sur le site de la commune [www.legavre.fr](http://www.legavre.fr)

Les réservations se font ensuite via le logiciel enfance [www.logicielcantine.fr/legavre](http://www.logicielcantine.fr/legavre).

### Quelles solutions pour les vacances scolaires ?

Durant les vacances d'été, un accueil est proposé à La Génestrie sur la commune du Gâvre, par l'association ALSH les Genêts Gâvrais.  
Contact : [accueil.lesgenets@gmail.com](mailto:accueil.lesgenets@gmail.com)

Durant les petites vacances, les communes de la Chevallerais, Blain et Bouvron proposent un service d'accueil. Plus d'informations auprès des mairies respectives.

### Contacts

ACCUEIL DE LOISIRS ET PÉRISCOLAIRE  
02 40 51 23 33 - [enfance@legavre.fr](mailto:enfance@legavre.fr)

RESTAURATION SCOLAIRE  
02 40 51 21 79 - [enfance@legavre.fr](mailto:enfance@legavre.fr)

MAIRIE DU GÂVRE  
02 40 51 26 18 - [mairie@legavre.fr](mailto:mairie@legavre.fr)

## Le Gâvre

### SERVICES À L'ENFANCE



Périscolaire

Restauration scolaire

Accueil de loisirs

Année scolaire 2022 - 2023

## Pôle enfance, où le trouver ?

L'accès au pôle enfance se fait à pied via le chemin des écoliers situé entre le 15 et le 17 rue de l'église.



### Accueil périscolaire

La municipalité propose un accueil périscolaire, durant les jours d'école, pour les enfants scolarisés sur la commune.

Les enfants sont accueillis le matin de **7h à 8h30**, le départ vers les écoles se faisant à 8h35. Ils sont pris en charge le soir au départ de leur école à 16h30.

Un petit déjeuner peut leur être proposé jusqu'à 8h et le goûter est servi à l'ensemble des enfants.

L'accueil des parents a lieu au pôle enfance de **16h45 à 18h30**.

### Les tarifs

Les tarifs sont calculés en fonction du coefficient familial : facturation au quart d'heure entamé. Le coût du petit déjeuner (facultatif) et du goûter est de 0.60€.

Quotient familial	Commune	Hors-commune
< 399	0.30 €	0.34 €
400 à 599	0.44 €	0.48 €
600 à 799	0.50 €	0.54 €
800 à 1199	0.60 €	0.64 €
> 1200	0.70 €	0.74 €

### Restauration scolaire

La restauration scolaire, est un service municipal depuis la rentrée 2021.

Les maîtres-mots sont :

**Menus équilibrés, produits locaux, souvent bio, de qualité et coûts raisonnables.**

Les repas sont cuisinés chaque jour au sein des cuisines du pôle enfance. Le personnel veille au bien être des enfants en leur apprenant à respecter la nourriture et dans la mesure du possible, à goûter à tout.



### Les tarifs

Les repas sont à **réserver jusqu'au vendredi 12h** pour la semaine suivante.

Le prix d'un repas pour l'année 2022-2023 est de **4,10€**, majoré à 5.20€ si réservation hors délai.

### Accueil de loisirs du mercredi

L'ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) est ouvert aux enfants de 3 à 12 ans les mercredis toute la journée durant la période scolaire.



Trois formules sont possibles :

- la **demi-journée sans repas** de 9h à 12h ou de 14h à 17h

- la **demi-journée avec repas** de 9h à 13h30 ou de 12h30 à 17h

- La **journée complète** de 9h à 17h avec repas de 12h30 à 13h30.

Un accueil péricentre, basé sur le fonctionnement de l'accueil périscolaire, est possible de **7h30** à 9h et de 17h à **18h00**.

Un petit déjeuner peut être proposé aux enfants jusqu'à 8h et le goûter est servi à l'ensemble des enfants.